

EDITORIAL DU PRESIDENT



Trop de mots tuent l'idée, un geste peut suffire, je vous tends la main, en vous souhaitant une très bonne fin d'année et en espérant vous retrouver bientôt pour essayer de reconstruire autrement ce qui a été gâché.

Pierre-Claude VENET

SOMMAIRE

- L'immobilier à Givors
- Interview Georges Fenech
- Courrier des lecteurs
- Brèves locales

Directeur de publication :
Pierre-Claude VENET

N° ISS 1772-7561

Edité par : Imprimerie FERREOL

IMMOBILIER LOCAL

Givors a longtemps souffert de son image de commune défavorisée et reste encore une des communes les moins riches du département avec une population active de 42 % en 1999 selon le recensement de mars 1999, soit un taux inférieur à la moyenne nationale.

Cependant, la pression foncière de l'agglomération lyonnaise entraîne la hausse de la construction sur Givors.

Ainsi, actuellement plus d'une dizaine de projets de constructions immobilières sont en cours et, élément nouveau, plus de la moitié de ces projets sont menés par des promoteurs privés et ne sont plus le seul fait de la CODEGI.

Ainsi, depuis plus d'un an, le rythme des constructions s'accélère et le niveau de prix augmente.

Doit-on voir là :

- Une prise de conscience de la municipalité, selon elle, par un soutien aux politiques foncières, (ce qui est nouveau) ?
- Une volonté d'une meilleure répartition de l'offre de l'habitat par un équilibrage de l'offre relative au parc locatif social ?
- Un soutien aux givordins dans leur désir de réaliser leur parcours résidentiel ?

N'est-ce pas plutôt une évolution logique s'inscrivant dans un contexte national tendant à une forte croissance des prix de l'immobilier sur tout le territoire français entraînant de ce fait un déplacement de la demande.

En effet, la situation géographique exceptionnelle de Givors, ainsi que la forte hausse des prix de l'immobilier sur le plan national, avec une

croissance selon l'INSEE de 10 % par an depuis 2000, devraient permettre un intérêt nouveau pour cette ville.

Des taux d'intérêts au plus bas permettent à la population d'emprunter massivement : ainsi avec un taux de 3,5 % sur 17 ans l'acheteur peut emprunter un montant de 60 %, supérieur à un acheteur de 1995 qui avait conclu un prêt au taux de 7,5 % sur 12 ans.

Le crédit bon marché alimente donc l'inflation immobilière, et Givors, à l'instar des autres communes, a vu le prix de l'immobilier augmenter de plus de 40 % depuis 2000.

C'est dans ce contexte de hausse du prix de l'immobilier, avec un taux de crédit très bas, que la pression foncière de l'agglomération lyonnaise s'est fait ressentir à Givors.

Certains analysent la hausse des prix de l'immobilier à Givors comme étant le fruit d'un travail de longue haleine, une gestion urbaine et sociale de proximité, une politique volontariste en matière de création d'emploi.

Travail de longue haleine, certes, qui a fait de cette ville l'une des moins riches du département avec un parc de logements sociaux important et une part de propriétaires faible (36,2 % contre 54,7 % de moyenne nationale) (60,6 % de locataires dont 44,5 % en logements HLM) selon les données du recensement 1999.

Cette situation nouvelle va vraisemblablement contribuer à renouveler le patrimoine urbain de Givors, mais nous posons simplement la question de savoir **ce qu'il en aurait été sans cette pression foncière ?...**

Au regard de ce qui s'est passé jusque-là nous pouvons légitimement nous poser la question.

De la même façon nous nous posons la question du devenir économique de cette ville. Saura-t-elle attirer des entreprises ? Car si elle intéresse les promoteurs, la clientèle reste encore en grande majorité locale.

Avec un parc foncier jusque là ancien, ce renouvellement urbain satisfait prioritairement les givordins, mais n'intéresse encore que trop peu les non givordins bien que cette ville soit située dans l'aire de fonctionnement de l'agglomération lyonnaise.

Mais peut-on espérer que cette pression urbaine lyonnaise saura inverser la forte décroissance démographique amorcée depuis 1982 accompagnée d'un vieillissement de la population ?...

Dans l'armature régionale, Givors est un pôle d'équilibre entre les agglomérations lyonnaises, stéphanoises et du Nord Isère et la commune devra affirmer cette polarité dans les années à venir, notamment sur le plan économique .

Danièle Terroni

Interview de Georges FENECH Député du Rhône

Par Pierre-Claude VENET

PCV : Des parents déresponsabilisés peuvent-ils faire des parents responsables ?

GF : Les carences éducatives de certaines familles sont l'une des causes majeures des désordres dans les banlieues et de la délinquance des mineurs. Les pouvoirs publics et notamment les juges des enfants doivent rappeler leurs devoirs aux parents défaillants lorsque leur démission met en danger l'éducation, la santé ou la sécurité de leurs enfants.

PCV : Les familles en difficulté ne sont-elles pas un formidable fonds de commerce pour les médias, les sociaux, les politiques ?

GF : Force est de constater que toutes les politiques de la ville, de gauche comme de droite depuis 20 ans, ont échoué malgré les sommes colossales déversées dans les quartiers difficiles. Plus que jamais il est temps de mettre en œuvre des mesures concrètes pour rétablir l'égalité des chances précisément dans les familles les plus en difficulté.

PCV : Dans les derniers événements, la présence des jeunes filles était inexistante, la condition des femmes et la non planification des naissances ne sont-elles pas une des raisons profondes de la non éducation et de la violence ?

GF : Je ne le pense pas. Chaque femme, quelque soit sa condition ou son origine doit avoir, la libre disposition de son corps et décider de sa maternité. Je ne crois pas non plus que la polygamie, interdite en France, soit une cause directe des difficultés rencontrées dans les banlieues. En revanche, lorsque les deux parents travaillent, se pose la question de l'éducation des enfants qui peuvent se retrouver livrés à eux-mêmes.

PCV : Pensez-vous qu'un adolescent en grand désordre intellectuel et social, en grand échec scolaire, puisse devenir un bon artisan ? Est-il possible que l'on méprise encore à ce point le travail manuel ?

GF : Je me félicite de la décision du Premier Ministre de permettre à un jeune de 14 ans de suivre un apprentissage professionnel. Le collège unique a échoué. Il faut cependant de la souplesse et préserver l'acquisition des connaissances fondamentales. Les métiers manuels qui se font de plus en plus rares doivent être revalorisés de manière urgente.

PCV : Enfin, tous les spécialistes l'affirment : la « loi » s'intègre dès l'enfance. N'est-il pas nécessaire que le travail social s'émancipe de cette fascination qu'il a pour la misère ?

GF : Le respect de la loi doit s'apprendre très tôt. Ne rien dire à un jeune en perte de repères, sous prétexte qu'il est issu d'un milieu défavorisé, cela revient à le marginaliser davantage. « Qui aime bien, châtie bien » dit le proverbe, alors occupons-nous de tous ces enfants à la dérive parce que nous les aimons.

PCV : Merci Monsieur le Député.

COURRIER DES LECTEURS

« **Une décision arbitraire** » : courrier d'un parent d'élève

En mai dernier, des Parents d'élèves de l'Ecole Romain Rolland s'étaient mobilisés pour dénoncer une décision de la Mairie de Givors qui visait à écarter Roland VILLE (33 ans dans cette école) de l'encadrement des activités USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire).

D'ailleurs, à cette époque, un grand article du journal le Progrès relatait cet événement et l'on pouvait lire que certains laissaient entendre que la décision de l'écarter venait de politiques qui n'appréciaient pas son engagement politique. Bel exemple de tolérance. Plus grave : la municipalité attribuait un contrat de travail à tous les vacataires, à tous sauf à Monsieur VILLE qui, de ce fait, avait travaillé toute l'année sans contrat de travail...

Le cabinet du Maire s'expliquait : « l'éviction était un souhait de laisser place aux jeunes chômeurs de la commune qui ont besoin de travailler » Cela partait d'un bon sentiment, mais il s'avérait que d'autres personnes étaient dans un cas similaire et « que seul Roland VILLE en subissait les conséquences »... Devant l'importance du

mouvement des parents d'élèves motivés, la Mairie avait fait machine arrière jusqu'à la fin du mois de juin en le réintégrant.

Mais en septembre, celui-ci recevait un nouveau courrier de la Mairie stipulant qu'il ne correspondait pas aux nouveaux critères de sélection, lesquels critères n'étaient nullement expliqués dans ce courrier.

Le 6 octobre, les parents d'élèves envoyaient un courrier au Maire de Givors en expliquant que « nombre d'intervenants ne réunissaient pas l'ensemble de ces critères ».

Au travers de ce courrier, les parents d'élèves expliquent notamment que « le droit de parole des givordins n'est pas respecté, car à ce jour, aucune réponse ne leur a été adressée... « Ne sommes-nous bons qu'à payer des impôts et à nous taire ? Cette décision arbitraire est une atteinte intolérable à la liberté d'expression et à tout ce qui se fait et continuera à se faire si les givordines et givordins ne se mobilisent pas ».

Un parent d'élève des Vernes

BREVES

BREVES

Harry POTTER passerait-il par Givors . . .

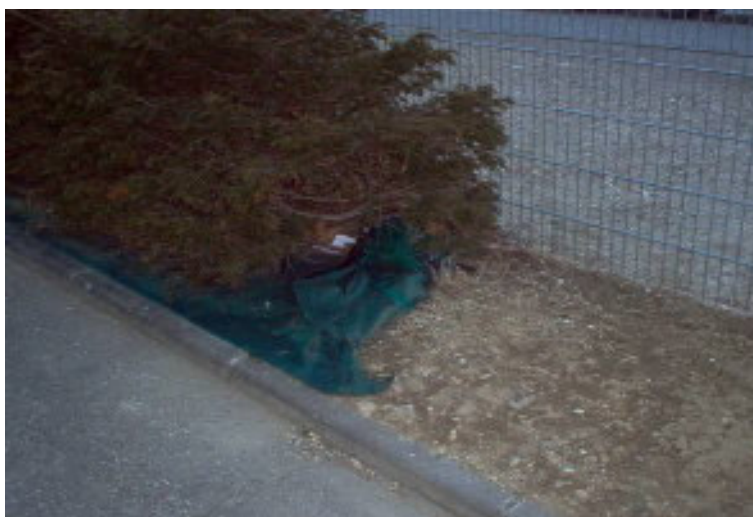
Avant juin 2006, les premières entreprises s'installent sur le site de VMC....Annonce faite par le maire de Givors....Sacré coup de baguette magique....**En moins de 6 mois EPORA** (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) qui a acheté les terrains de VMC grâce aux fonds européens, réalisera les opérations de **démolition et dépollution** qu'il n'a pu faire jusqu'à présent et qui demanderaient encore au moins un an. Pendant ce temps des bâtiments seraient construits pour y accueillir des activités....**lesquelles ?**

Les plus sceptiques penseront qu'au-delà des effets d'annonce, la baguette magique d'Harry POTTER n'y pouvant rien, au 1^{er} janvier 2007 c'est la COURLY qui héritera du dossier pour la plus grande satisfaction du Maire, puisqu'à partir de cette date, les élus locaux ne sont plus responsables de l'action économique.

Quartier des Vernes

A méditer : 11 Novembre 2005: aucun drapeau de la République ne flottait devant La Poste, le point préfecture, l'annexe de la mairie....

Est-ce une utopie ? Un quartier fleuri au fil des saisons, sans détritiques qui jonchent les allées, les rues, les places, les aires de jeuxdes murs sans graffitis, des halls d'entrée d'immeubles propres et sans odeurs nauséabondes... Un quartier où l'on circule sans danger...



Givors à Vélo !...

Pas évident de circuler en bicyclette à Givors, alors que cette ville dispose de l'espace nécessaire pour la doter d'un vrai maillage de pistes cyclables sécurisées. Contrairement aux demandes souvent répétées de certains conseillers municipaux qui souhaitent, qu'au fur et à mesure que l'on réalise des travaux de voirie, on y inclue des aménagements de voies cyclables, la municipalité continue à faire la sourde oreille...C'est à croire que la protection de l'environnement et les économies d'énergie ne sont pas une préoccupation Givordine

Un trou de 5 à 6 millions d'euros.....

Annoncé le 10 décembre 2005 à la Maison du fleuve Rhône par le président de la Région Rhône-Alpes qui le finance, c'est le coût du percement sous la voie ferrée du passage direct entre la Maison des services publics et le Nouvel Hôtel des Impôts, rue Prévert.... Générosité des contribuables oblige....

Petit commerce givordin : « Bonjour tristesse »

Encore et toujours des commerces du centre ville qui baissent le rideau sans repreneur...La faute n'est-elle pas aux élus de la même majorité municipale qui nient leurs responsabilités depuis plus de 50 ans....



Association « LE DEFI GIVORDIN »

BULLETIN D'ADHESION

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

E-mail.....

ŀ'adhère à l'association

ŀ'adresse ma cotisation de 15 euros

Date et signature